

**Délibération 2.01**

**Rapport 2022 sur la situation du Département en matière de développement durable**

**Intervention de Joachim MOYSE**

Chers collègues, ce rapport annuel obligatoire sur les politiques que mène la collectivité sur son territoire, de nature à améliorer le développement durable et à contribuer à atteindre les objectifs du programme arrêté par l'Assemblée générale de l'ONU est, selon nous, très complet et très détaillé.

Je tiens à saluer les auteurs de ce rapport, ainsi que l'engagement du département dans ce champ. Je veux aussi souligner l'implication de notre collègue Cécile Sineau-Patry sur tous ces sujets.

De façon un peu provocatrice, je remarque que vous ne faites pas allusion dans ce rapport au projet de contournement Est de Rouen. En exagérant un peu, on aurait pu le retrouver sous le chapitre des « Routes durables » du département.

Trêve de plaisanterie, je rappelle encore une fois son caractère attentatoire à l'environnement, favorisant l'augmentation du trafic routier, l'augmentation globale de la pollution de l'air et donc impactant la qualité de vie des habitants directement concernés, priés de se sacrifier au profit des autres.

Exception faite de cette considération négative sur la conception du département concernant le développement durable, je tiens à répéter que des choses avancent dans le bon sens et que notre collectivité dispose d'un vrai bilan, d'orientations fortes et de leviers d'action.

Vous considérez que tout ce qui contribue au bien être de la personne, à lutter contre ce qui peut affecter sa santé, sa situation, les ressources nécessaires à sa vie quotidienne relève du développement durable et c'est la raison pour laquelle figurent dans ce rapport les éléments relatifs au Fonds de solidarité logement, à l'insertion, au RSA, à l'autonomie etc...

Nous ne contestons pas cette vision bien au contraire. Sauf que dans ce cas, l'objectivité devrait vous pousser à reprendre dans ce rapport certaines causes à ces difficultés.

Je pense aux conséquences des réformes successives de l'assurance chômage qui vont sortir des mécanismes de solidarités des centaines de privés d'emploi, ou de la baisse des APL qui n'a jamais été compensée, je pense à l'absence d'augmentation des salaires en lien avec l'inflation et à la régression programmée en terme de santé liée au projet de recul de l'âge de la retraite.